

En Passant par les Dp

Questions FO – Réunion DP Lorraine du 16 novembre 2016

Question 1 :

Le 20 et 21 octobre derniers l'assistante de la locale de Metz en réunion de CE à Strasbourg n'a pas été remplacée alors que l'assistante du BRI était planifiée à Metz (ayant appris elle-même qu'elle ne serait pas remplacée elle a décliné le remplacement à Metz, ce qui est tout à fait légitime !

A la surprise générale nous avons appris le mercredi 19 octobre de façon officielle que France 3 Lorraine ne ferai plus appel à des intérimaires en secrétariat et en logistique.

La semaine du 24 au 28 (sur des congés posés par anticipation) ni l'assistante du BRI, ni celle de la locale de Metz n'ont été remplacées !

La direction peut-elle nous clarifier cet arrêt des intérimaires et les solutions trouvées pour pallier aux remplacements que ce soit en assistanat et en logistique ?

Réponse de la Direction : C'est une décision de gestion du pôle que ne plus recourir à l'intérim. Concernant les remplacements au service logistique, ils seront assurés par des ESAT (établissement et service d'aide par le travail). Les remplacements des administratives ne pourront être effectués que par des permanents ou des CDD.

Commentaire élues FO : Nous resterons vigilants, d'autant que sur les postes des administratives les problèmes perdurent.

Question 2 :

Le départ en formation pour la gestion d'antenne d'une des assistantes de l'organisation occasionne des inquiétudes quant à son remplacement !

La direction peut-elle nous donner les dispositions exactes qui sont arrêtées pour organiser le service ?

Réponse de la Direction : Dès lors qu'elle sera en formation elle sera remplacée.

Commentaire élues FO : quand sera-t-il de la période de fin d'année où les congés avaient été arbitrés depuis longtemps et où la charge de travail en période de clôture annuelle est lourde ? Une seule assistante ne peut pas tout résorber ! Une CDD vient d'être formée, n'est-il pas envisageable de l'employer à cette période ? La responsable Ressources Humaines va interroger la régulation d'activité.

Question 3 :

Le jeudi 6 octobre dernier, la locale de Metz n'a pas été diffusée (sur décision du Rédacteur en chef de Lorraine qui effectuait ce jour-là le remplacement du titulaire).

Même s'il on convient qu'il y a eu des absences maladie cette semaine-là, comment aucune solution n'a pu elle être trouvée pour remplir notre mission et prendre une telle décision ?

La direction a-t-elle arrêté une procédure afin d'éviter qu'une telle situation se reproduise ?

Réponse de la Direction : La priorité est de privilégier l'édition du jour et donc de réquisitionner des monteurs de Nancy, au détriment de sujets qui ne seraient pas pour le jour même.

Commentaire élues FO : Bien que cette solution soit celle à retenir en dernier recours, il faudra être attentif à l'anticipation nécessaire des remplacements à Metz (notamment sur les absences des élus en réunion), pour ne pas se retrouver comme ce mercredi 16/11 (jour de la réunion de DP le matin et comité des salaires l'après-midi) où il n'y avait qu'un monteur à la locale et c'est un collègue qui a été réquisitionné à Nancy de 14h à 17h ! Pour compenser l'absence de l' élu ! Même pas un mi-temps !! De plus nous pensons qu'il faut ouvrir le vivier des CDD monteurs, trop peu sont inscrits et ceux qui le sont ne sont pas tous formés au nouveau matériel.

Vos élues DP FO : Sophie Bartholmé et Catherine Reggianini

Prochaine réunion de DP en Lorraine le jeudi 15 décembre 2016